



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

UN LIBRARY

MAY 17 1982

A/37/224
S/15075 ✓
13 mai 1982
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

~~UN/CA COLLECTION~~

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-septième session
Points 20 et 35 de la liste préliminaire*
LA SITUATION AU KAMPUCHEA
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE
LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST

CONSEIL DE SECURITE
Trente-septième année

Lettre datée du 12 mai 1982, adressée au Secrétaire général par
le Chargé d'affaires par intérim de la Mission permanente du
Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint les communiqués des 19 et 28 avril 1982 publiés par l'Agence de presse du Viet Nam au sujet des violations dont la Thaïlande s'est rendue coupable contre la souveraineté de la République populaire du Kampuchea et je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et des documents joints (annexes I et II) comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 20 et 35 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Chargé d'affaires par intérim de la
Mission permanente de la République
socialiste du Viet Nam auprès de
l'Organisation des Nations Unies

(Signé) NGUYEN NGOC DUNG

* A/37/50/Rev.1.

ANNEXE I

DENONCIATION DE VIOLATIONS DE LA SOUVERAINETE DU KAMPUCHEA
COMMISES PAR LA THAILANDE

HANOI VNA 19 AVRIL - L'Agence de presse kampuchéenne SPK a annoncé aujourd'hui que la Thaïlande avait, la semaine dernière, effectué des vols de reconnaissance dans l'espace aérien kampuchéen et tiré 149 obus d'artillerie en direction du territoire kampuchéen.

Des avions thaïlandais de type L-19 ont effectué des missions de reconnaissance au-dessus des régions d'Odar, Konrieng, Poipet et Preah Vihear, situées en territoire kampuchéen à une distance de 3 à 5 km de la frontière.

Du 8 au 11 avril, l'armée thaïlandaise a tiré des obus d'artillerie de 105 mm et des obus de mortier de 120 mm dans une zone située à l'ouest de Nimit dans la province de Battambang.

Le 12 avril, l'armée thaïlandaise a tiré 17 obus de mortier et d'artillerie dans une zone située à l'ouest de Smatdong, à une distance de 5 à 8 km de la frontière. Antérieurement, les 9 et 10 avril, l'armée thaïlandaise avait tiré des obus de mortier de 82 et 120 mm en territoire kampuchéen (côtes 322 et 326).

Le 7 avril, des garde-frontières thaïlandais stationnés à Khlongyai ont tiré des obus d'artillerie de 105 mm et des obus de canon sans recul de 82 mm en territoire kampuchéen (côte 107).

Par ailleurs, des navires thaïlandais ont au cours de la même semaine, pénétré en 186 occasions dans les eaux territoriales kampuchéennes près de l'île de Kohtang.

ANNEXE II

PROVOCATIONS ARMEES DE LA THAILANDE CONTRE LE KAMPUCHEA

HANOI VNA 28 AVRIL - L'Agence de presse SPK rapporte que du 16 au 20 avril, la Thaïlande a effectué 10 vols de reconnaissance au-dessus du territoire kampuchéen.

Ces vols ont eu lieu au-dessus de la ville de province de Koh Kong et d'une zone située à l'ouest de Konrient, à 10 km de la frontière.

Sur mer, des navires thaïlandais armés ont fait 134 incursions dans les eaux territoriales kampuchéennes.

Au cours de la même période, l'artillerie thaïlandaise a bombardé la région de Preah Vihear à huit reprises, causant la mort d'un civil et en blessant deux autres.

On signale que 16 obus d'artillerie ont été tirés dans la région de Siem Reap - Battambang, et que des centaines d'obus ont été tirés dans la région de Pursat - Koh Kong, dans des zones situées à l'ouest de Smatdeng et à proximité des côtes 336 et 172.
